AVIS DE MOTION

(Juillet 2022) Règlement numéro 692-22 portant sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux, abrogeant et remplaçant le Règlement 528-16

(Août 2022) Règlement numéro 695-22 relatif à la gestion contractuelle, abrogeant et remplaçant le Règlement 668-21 de manière à réviser les seuils d'octroi de contrats pour certains types de contrats et dans certaines situations

(Avril 2023) Règlement numéro 803-23 sur la démolition